



Compte-rendu

Séance du Conseil municipal du 1er mars 2018

28 conseillers étaient présents : Victor Bonnevie – Georges Bouty – Bernadette Chamoussin – Nicolas Cougoule – Laurent Desbrini – Anthony Destaing – Jean-Claude Doche – Christian Duc – Guy Ducognon – Laurence Dupuy-Verbinnen – Michel Genettaz – Isabelle Gostoli De Lima – Laurent Hureau – Anne Le Mouëllic – Corine Maironi-Gonthier – Damien Meignan – Stéphane Michel – Christian Milleret – André Pellicier – Lionel Pellicier – Dominique Petrau – Marie-Pierre Rebrassé – Laetitia Rigonnet – Guy Romanet – Lucien Spigarelli – Solène Terrillon – Claudine Traissard – Pascal Valentin.

1 conseiller était excusé : Xavier Urbain.

5 conseillers étaient excusés et avaient donné pouvoir : Evelÿne Arnaud (pouvoir à Jean-Claude Doche) – Daisy Brun (pouvoir à Claudine Traissard) – Sylviane Duchosal (pouvoir à Marie Pierre Rebrassé) – Camille Dutilly (pouvoir à Anthony Destaing) – Audrey Romao-Jacquier (pouvoir à Pascal Valentin).

6 conseillers étaient absents : Injoud Aÿche – Véronique Barco – Roger Chenu – Aurély Maillet – Céline Pellicier – Sylvie Villars.

* * * * *

A 20 heures, Mme Corine Maironi-Gonthier, Maire, ouvre la séance du Conseil municipal d'Aime-la-Plagne.

Mme le Maire propose un rajout à l'ordre du jour : " Demande de subvention FDEC 2018 auprès du Conseil départemental : réfection de diverses voiries sur l'ensemble de la commune d'Aime-la-Plagne » : cet ajout est accepté à l'unanimité des membres présents.

Puis il est procédé à l'élection du secrétaire de séance. A l'unanimité, Anthony Destaing est élu.

Corine Maironi-Gonthier informe les élus de la fête organisée par la ville d'Aime-la-Plagne en l'honneur de Marie Martinod, médaillée d'argent aux JO de Pyeongchang, jeudi 15 mars, sur le théâtre de verdure à 17h.

I - Administration générale, finances et ressources humaines :

Administration générale

- 1 – Avenant n°1 à la convention avec la COVA pour la mise à disposition de la salle de restaurant du Cali'son
..Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition de la salle de restauration du Cali'Son avec les Versants d'Aime, et prévoyant la gratuité des charges liées à l'occupation de cette salle pour le restaurant scolaire.

- 2 – Bail de location de l'appartement de la salle des fêtes de Vilette avec M. Potvin Olivier
..Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le bail de location de l'appartement communal de type 3, situé au-dessus de la salle des fêtes de Vilette, à M. Olivier Potvin moyennant un loyer mensuel de 350 euros hors charges, à compter du 2 mars 2018.

- 3 – Avenant n°1 au bail de location avec M. Henry, appartement communal de Montgirod
..Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve l'avenant n°1 au contrat de location d'un appartement communal situé à Montgirod, qui prévoit que le loyer passera à 340 € mensuel et que les frais de chauffage seront calculés au réel et facturés selon les millièmes en sus du loyer à M. Yannick Henry.

- 4 – Avenant n°1 au bail de location avec Mme Ancel, appartement communal de Montgirod
..Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve l'avenant n°1 au contrat de location conclu avec Mme Christine Ancel pour la location d'un appartement communal à Montgirod et prévoyant que les frais de chauffage seront calculés au réel et facturés selon les millièmes en sus du loyer à Mme Ancel.

- 5 – Avenant n°1 au bail de location avec M. Servanin et Mme Lethielleux, appartement communal de Montgirod
..Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve l'avenant n°1 au contrat de location conclu avec M. Servanin et Mme Lethielleux pour la location d'un appartement communal, situé à Montgirod, et prévoyant que les frais de chauffage seront calculés au réel et facturés selon les millièmes en sus du loyer à M. Servanin et Mme Lethielleux.

- 6 – Convention de mise à disposition d'un jardin familial aux Iles au profit de Mme Virginie Simon
..Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve l'attribution du jardin n°14 à Virginie Simon, à compter du 1er avril 2018, et moyennant un loyer annuel de 20 €.

7 – Modification du tarif de location de la salle de fêtes de Centron

..Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les nouveaux tarifs de location aux particuliers de la salle des fêtes de Centron, qui seront de 153 € pour le week-end et 77 € pour une journée ou une soirée, à l'identique des tarifs des salles d'Aime et de Villette.

Finances

8 – Approbation des comptes administratifs et comptes de gestion 2017 budget principal et budgets annexes et affectation des résultats

8.1 Comptes administratifs 2017

Mme le Maire ne participe pas au vote et quitte la salle le temps des délibérations.

..Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2017 du **budget principal de la commune d'Aime-la-Plagne** qui fait apparaître un excédent de fonctionnement de 4 528 202,58 € et un déficit d'investissement de 1 029 870,88 €.

..Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2017 du **budget assainissement-DSP Véolia** qui fait apparaître un excédent de 69 127,33 € à la section de fonctionnement et un excédent de 201 362,18 € pour la section d'investissement.

Le budget est clos au 31/12/17 et les excédents seront intégrés aux résultats reportés du budget de la régie d'assainissement 2018.

..Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2017 du **lotissement Champ de la Tuerne** qui fait apparaître un déficit de 185 103,53 € en section de fonctionnement et un équilibre de 277 773,53 € en section d'investissement.

L'opération étant terminée, le budget est clos au 31/12/17 et le déficit sera intégré au résultat de fonctionnement reporté du budget principal 2018.

..Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2017 du **lotissement Pré Vieux de Montgirod** qui fait apparaître un excédent de 69 709,31 € en section de fonctionnement et un équilibre à 178 045,94 € en section d'investissement.

L'opération étant terminée, le budget est clos au 31/12/17 et l'excédent sera intégré au résultat de fonctionnement reporté du budget principal 2018.

..Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2017 de la **remontée mécanique de Granier** qui présente un excédent 2 881,81 € en section de fonctionnement.

Mme le Maire réintègre la salle du Conseil municipal.

8. 2 Comptes de gestion 2017

..Le Conseil municipal déclare, à l'unanimité des membres présents, que les comptes de gestion et balances du budget principal de la commune d'Aime-la-Plagne, du budget assainissement Aime-DSP Véolia, du budget du lotissement Champ de la Tuerne, du budget lotissement Prés Vieux à Montgirod, du budget de la remontée mécanique de Granier dressés, pour l'exercice 2017, par le Receveur, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

8. 3 Affectation du résultat du budget général

..Après consolidation des résultats de l'exercice 2017 du budget principal et des budgets annexes lotissement de Prés Vieux et Lotissement Champ de la Tuerne, la section de fonctionnement présente un excédent de 4 412 808,36 € et la section d'investissement un déficit de 1 029 870,88 €. Compte tenu de ces résultats agrégés, le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, l'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement du budget général de la commune d'Aime-la-Plagne à la section d'investissement du budget primitif 2018, soit 1 029 870,88 € en couverture du besoin de financement.

9 – Clôture des budgets des lotissements de Pré Vieux et de Tessens, DSP Véolia assainissement

..Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de clore le budget annexe du Lotissement Prés Vieux au 31 décembre 2017.

Il dit que l'excédent de clôture de ce budget sera repris dans les résultats du budget principal constatés au 31 décembre 2017.

..Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de clore le budget annexe Lotissement Champ de la Tuerne, à Tessens, au 31 décembre 2017.

Il dit que le déficit de clôture de ce budget sera repris dans les résultats du budget principal constatés au 31 décembre 2017.

..Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de clore le budget annexe du service Assainissement Aime DSP VEOLIA au 31 décembre 2017.

Il dit que les excédents de clôture de ce budget seront repris dans les résultats du budget Régie d'assainissement des Eaux d'Aime constatés au 31 décembre 2017.

10 – Création du budget annexe du lotissement de l'Adray, à Longefoy

..Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la création d'un budget annexe de lotissement en comptabilité M14 dénommé « Lotissement de l'Adray » dans le but de retracer les opérations futures relatives à la gestion du lotissement destiné à la vente.

Il prend acte, conformément à l'article 257 al-I du CGI, de l'assujettissement de plein droit au régime de T.V.A. pour toutes les opérations relevant du budget annexe du « Lotissement de l'Adray » et il autorise Mme le Maire à effectuer toutes les déclarations nécessaires auprès des services de l'Administration fiscale.

11 – Indemnité, année 2017, versée au receveur municipal

..Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de demander le concours du Receveur Municipal pour assurer des prestations de conseil.

Il décide également d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % à Mme Rachel Durand, et dit que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983.

Enfin, il dit qu'au titre de l'année 2017, il sera versé à Mme Rachel Durand, receveur municipal, la somme de 1 605,80 € brut au titre de l'indemnité de conseil.

II – Urbanisme, affaires foncières :

12 – ZAC Plagne Aime 2000, approbation du compte-rendu annuel à la collectivité locale au 15/12/2017

..Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'approuver le compte-rendu annuel à la collectivité locale pour l'année 2017, présenté par la société Pierre & Vacances Développement.

Le bilan financier prévisionnel établi par l'aménageur fait état d'un montant total de dépenses de 30 176 800 € et de 30 716 000 € en recettes, et ce non compris les travaux et les coûts à la charge du SIGP et de la SAP relatifs au passage de la piste de skis sous la RD 221, et au dévoiement des divers réseaux (AEP, eaux usées, pluviales, électricité HTA et BT, fibre et cuivre).

Ce bilan prévisionnel de l'opération fait apparaître une participation de la commune de 1 366 000 € sous forme d'apport de foncier.

13 – Lotissement de Tessens, vente d'un reliquat de parcelle à M. Meunier et Mme Chenu

..Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la vente à M. Damien Meunier et Mme Aurélie Chenu d'un délaissé de terrain d'une superficie d'environ 85 m², au prix de 3,00 € le m².

14 – Convention avec l'EPFL pour l'acquisition et le portage des terrains nécessaires à l'extension de la carrière de Villette

..Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'autoriser l'EPFL à acquérir les parcelles mentionnées ci-dessous, dans le cadre du projet à l'étude d'extension de la carrière CMCA à Villette, lieudits « Les Crêtes » et « Le Château » :

Lieu-dit	Référence cadastrale	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Classement PLU
Les Crêtes	ZS 488	831	Pré	N - A
Le Château	ZS 497	1 868	Pré	N
Les Crêtes	ZS 448	251	Pré	N
Les Crêtes	ZS 452	836	Pré	N
Les Crêtes	ZS 454	476	Pré	N
Les Crêtes	ZS 455	1 573	Pré	N - A
Les Crêtes	ZS 456	1 252	Pré	N
Les Crêtes	ZS 469	1 012	Pré	N
Les Crêtes	ZS 470	666	Pré	N - A
Les Crêtes	ZS 471	826	Pré	N - A
Les Crêtes	ZS 473	621	Pré	A
Les Crêtes	ZS 474	1 563	Pré	N - A
Les Crêtes	ZS 475	756	Pré	N
Les Crêtes	ZS 483	1 463	Pré	N
Les Crêtes	ZS 484	997	Pré	N
Les Crêtes	ZS 486	907	Pré	N - A
Les Crêtes	ZS 487	1 763	Pré	A
Le Château	ZS 489	957	Pré	N - A
Le Château	ZS 490	751	Pré	N
Le Château	ZS 494	243	Landes (friche)	N
Le Château	ZS 495	289	Landes (friche)	N
	TOTAL	19 901		

Egalement, il accepte les modalités d'intervention de l'EPFL, en particulier le mode de portage de cette opération et les modalités financières. Et il charge Mme le Maire de signer tous les actes et documents nécessaires à l'application de la présente délibération, en particulier la convention d'intervention et de portage foncier avec l'EPFL.

III – Travaux, affaires forestières :

15 – ZAC Plagne Aime 2000, avenant n°4 au marché d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)

..Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'autoriser le Maire ou l'adjoint délégué à signer l'avenant n°4 au marché d'AMO pour le suivi de la concession d'aménagement de Plagne Aime 2000, afin de fixer son terme au 31 mai 2018.

16 – ZAC Plagne Aime 2000, lancement de la consultation pour AMO

..Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'autoriser le Maire ou l'adjoint délégué à lancer la procédure d'appel d'offres ouvert pour la désignation du titulaire du marché pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour accompagner la commune pour le suivi de la concession d'aménagement de Plagne Aime 2000.

Egalement, il autorise, dans le cas où l'appel d'offres serait déclaré infructueux par la Commission d'Appel d'Offres, soit le lancement d'un nouvel appel d'offres, soit la signature d'un marché négocié conformément aux dispositions de l'article 30 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

17 – Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2018

..Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'approuver le projet d'amélioration de la lisibilité et de la revitalisation des commerces, parkings et passages piétons de la traversée du Centre-Bourg, avenue de Tarentaise, pour la 2ème tranche.

Il approuve le coût prévisionnel des travaux pour un montant de 875 000 € HT, ainsi que le plan de financement faisant apparaître des participations financières de l'Etat.

Et il demande à la préfecture, dans le cadre de la DETR 2018, la subvention de 78 000,00 € pour la réalisation de cette opération

18 – Enfouissement d'un réseau de distribution publique d'électricité et avenant à la convention dite de co-maîtrise d'ouvrage entre le SDES et la commune, Granier secteur La Pige, La Reisse

..Le Conseil Municipal s'engage, à l'unanimité des membres présents, à inscrire les crédits nécessaires au budget primitif de la commune, et demande au SDES de signer l'avenant à la convention initiale dite de co-maîtrise d'ouvrage pour l'enfouissement du seul réseau de distribution publique d'électricité, rues de la Pige et de la Reisse à Granier, tranche n°1, réseau basse tension de 652 ml.

19 – Enfouissement d'un réseau de distribution publique d'électricité basse tension – avenant à la convention de co-maîtrise entre le SDES et la commune, secteur Granier/La Thuile

..Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de demander au SDES de signer l'avenant à la convention initiale dite de co-maîtrise d'ouvrage pour l'enfouissement du seul réseau de distribution publique d'électricité basse tension, dans le secteur Granier – La Thuile, tranche n°3, secteurs 1 et 5, réseau basse tension de 783 ml.

IV – Informations au Conseil municipal :

20 – Compte-rendu des décisions et contrats pris par délégation de l'assemblée délibérante

..Les décisions suivantes du Maire et/ou de l'adjoint subdélégué ont été prises (articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales) :

Pour des travaux

Marchés d'un montant inférieur à 20 000,00 € HT

. Remise en peinture des 4 faces du clocher de l'église de Villette – Guillaume Gonthier, artisan Pro-Corde, 73210 – 9 316,00 € HT

Pour des services

Marchés d'un montant inférieur à 20 000,00 € HT

. Surveillance réglementaire : mesure de la qualité de l'air dans les bâtiments – Apave Lem Champagne, 69410 – 10 090,00 € HT

. Mission SP 3, mise aux normes PMR de la salle des fêtes de Granier – AGC André Gonnard, 69600 – 2 080,00 € HT

. Mission de coordination SPS niveau 3 avec risque « Construction de l'unité de production d'eau potable de Montgirod » - AGC André Gonnard, 69600 – 2 400,00 € HT

..Liste des marchés conclus pour l'année 2017

Pour des travaux

Marchés d'un montant égal ou supérieur à 20 000,00 € HT et inférieur à 90 000,00 € HT

. Travaux de signalisation horizontale – Société Proximark, 38130

. Menuiseries extérieures, salle des fêtes de Longefoy – Atout Bois Agencement

. Fourniture et pose d'automates et mise en place d'un réseau de communication radio sur différents sites (réservoirs, Step, mairie) – BEG Ingénierie

. Equipements hydrauliques et électromécaniques du réservoir de Prajourdan – Aqualians, 73490

. Remplacement d'une pompe sur la station de pompage des Bétasses – KSB Atelier Rhône, 69740

. Travaux de mise en accessibilité, menuiseries, mairie de Granier – Eurl Claude Chenal Menuiserie

Marchés d'un montant égal ou supérieur à 209 000,00 € HT

. Divers travaux d'entretien sur les bâtiments communaux – SAS Alex Duchosal, 73210

. Travaux de réseaux humides et divers – Boch & Frères / Eric Perrière, 73210

. Travaux de mise aux normes accessibilité PMR et incendie dans les bâtiments communaux, lot 5 Métallerie – Ferraris Marcel SAS, 73210

. Travaux de mise aux normes accessibilité PMR et incendie dans les bâtiments communaux, lot 4, plomberie – Ferrard et Cie, 42000

. Travaux de mise aux normes accessibilité PMR et incendie dans les bâtiments communaux, lot 2, menuiseries – Eurl Claude Chenal Menuiserie, 73210

. Travaux de mise aux normes accessibilité PMR et incendie dans les bâtiments communaux, lot maçonnerie suite à MAPA infructueux – Victor Pereira Maçonnerie Sarl, 73210

Pour des fournitures

Marchés d'un montant égal ou supérieur à 20 000,00 € HT et inférieur à 90 000,00 € HT

. Clôture école d'Aime – Clossur, 69700

. Achat d'un projecteur numérique pour la salle de spectacle d'Aime – Cinemeccania France, 93106

. Mise en place d'un élévateur intérieur, salle des fêtes de Granier – Jean Léon Elévation, 73470

Pour des services

Marchés d'un montant égal ou supérieur à 20 000,00 € HT et inférieur à 90 000,00 € HT

- . Restauration scolaire, fourniture de repas en liaison froide – API Restauration, 38420
- . Dossiers de demande d'autorisation d'aménager des ERP – Batisafe, 73420
- . Maîtrise d'oeuvre pour la construction de l'unité de production d'eau potable de Montgirod – Artelia Ville et Transport, 38130
- . Prestations de transports sanitaires terrestres sur les stations de La Plagne (hormis Champagny) – Ambulance Médical Service (AMS), 73210
- . Etude pour bassin de rétention ZAC de Montalbert – Egis Eau, 38100
- . Etude sur la signalisation directionnelle et sur la signalétique d'Aime-la-Plagne – Lagay Philippe Ingénierie

Marchés d'un montant égal ou supérieur à 90 000,00 € HT et inférieur à 5 225 000,00 € HT

- . Balayage mécanique des voiries publiques urbaines – Bozz Services, 73210
- . Nettoyage des locaux des établissements communaux et toilettes publiques – SMI'ALP Evolution, 73210

21 – Informations diverses concernant les Versants d'Aime, le SIGP, Plagne Tourisme...

- . Isabelle Gostoli De Lima rappelle aux élus la tenue du spectacle humoristique de Serge Papagalli, vendredi 9 mars, salle de spectacle d'Aime, à 20h30.
- . Lucien Spigarelli informe les élus que, suite aux conseils d'écoles qui se sont récemment réunis, le retour de la semaine de 4 jours sera effectif à compter de la prochaine rentrée scolaire 2018/2019, et ce pour toutes les écoles de la commune.

V – Rajout :

22 – Demande de subvention FDEC 2018 auprès du Conseil départemental : réfection de diverses voiries sur l'ensemble de la commune d'Aime-la-Plagne

..Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'approuver les projets de réfection de diverses voiries sur l'ensemble du territoire de la commune d'Aime-la-Plagne, et de déposer auprès de M. le Président du Conseil Départemental de la Savoie, une demande d'aide au financement au titre du FDEC 2018.

La séance du Conseil municipal est levée.

Pour affichage, le 05/03/18

A retirer de l'affichage à compter du 07/05/18

Pour le Maire absent,
L'ADJOINT
L. SPIGARELLI

Le Maire

